

## Sur Une Nouvelle Espèce De Veronica

M. Townsend

To cite this article: M. Townsend (1878) Sur Une Nouvelle Espèce De Veronica, Bulletin de la Société Botanique de France, 25:1, 15-21, DOI: [10.1080/00378941.1878.10827844](https://doi.org/10.1080/00378941.1878.10827844)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1878.10827844>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 6



View related articles [↗](#)

---

nous espérons, au reste, pouvoir nous assurer dans la prochaine campagne, quand nous compléterons l'étude, à peine ébauchée encore, de ce coin si remarquable de la chaîne.

On est en droit maintenant de se demander, non sans surprise, comment une plante de la taille du *Ligularia* a pu rester inaperçue d'un botaniste aussi perspicace que M. Bubani, alors surtout qu'il s'était donné la mission spéciale de la rechercher. Au premier abord, la chose paraît inexplicable; mais, pour qui connaît la climatologie du Capsir, rien n'est plus facile à interpréter. Dans cette vaste plaine, en effet, dont l'altitude est considérable et dont le sol gorgé d'eau ne se réchauffe qu'avec une grande lenteur, la végétation est toujours retardée, et les espèces à floraison tardive, telles que celle dont il est ici question, n'y donnent leurs fleurs, en temps ordinaire, qu'à la fin d'août. Or, à cette époque les prés sont en majeure partie fauchés. Il suit de là que, si l'on n'a pas l'heureuse chance de rencontrer une prairie encore intacte, toute trace de *Ligularia* a disparu, et aussi que cette espèce, sauf dans les années chaudes et sèches comme celle que nous traversons, doit être fauchée avant d'avoir pu fleurir. Voilà pourquoi M. Bubani n'a pu la retrouver entre Réal et Puy-Valador, où peut-être elle est très-commune, et de même pourquoi nous n'avons pas été plus heureux que lui à la Quillane et au pont de Conangles, où les foins étaient déjà coupés sur tous les points le 3 août dernier.

Mais, en ce qui regarde le lac de Rabassoles et la forêt de Salvanaire, dont les prairies alpines sont toujours respectées par la faux, la même explication ne saurait être admise. Évidemment Pourret et Lapeyrouse ont commis ici une erreur de détermination. Et en essayant de rechercher quelles peuvent être les espèces qui les ont mis en faute, nous sommes arrivés à cette conclusion que ces deux botanistes ont pris pour le *Ligularia* des pieds non encore fleuris du *Doronicum austriacum* L., dont les feuilles radicales et caulinaires, examinées superficiellement, ont la plus grande ressemblance avec celles de cette espèce. Cette opinion acquiert d'ailleurs un grand degré de probabilité de ce fait que le *Doronicum austriacum* n'a pas été indiqué par eux dans ces deux localités, où pourtant il abonde. Peut-être l'ont-ils aussi confondue avec le *Caltha palustris* L. ou l'*Adenostyles albifrons* Cass.

Quoi qu'il en soit, le lac de Rabassolès et la forêt de Salvanaire doivent disparaître définitivement de la liste des stations pyrénéennes du *Ligularia sibirica* Cass.

M. Bonnet donne ensuite lecture de la communication suivante :

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *VERONICA*, par M. TOWNSEND.

J'ai récemment découvert une nouvelle espèce de *Veronica*, qui a été probablement jusqu'ici confondue avec le *Veronica bellidiodides* L.,

mais qui me semble en être très-distincte; car les caractères qui différencient l'une de l'autre ces deux plantes sont fort nombreux.

La Société voudra bien me permettre de placer d'abord sous ses yeux la diagnose du *Veronica bellidioides* L. et celle de la plante nouvelle, suivie d'une description étendue de cette dernière, pour laquelle je propose le nom de *Veronica lilacina*.

*Veronica bellidioides* L. *Sp. édit.* 2, p. 15, n. 11 et *herb.!* *Herb.*; *Richt. Codex Linneanus*, n° 77, p. 27.

Foliis obovatis cuneatis obtusissimis superne minute subcrenatis, inferioribus majoribus subrosulatis, pilis glandulosis eglandulosisque intermixtis aut totis eglandulosis, foliis caulinis oppositis 3 paribus remotis obovatis cuneatis, racemo terminali glanduloso-villoso; calycis laciniis 4 subaequalibus oblongis sub apice intus glanduloso-villosis; corollæ limbo luride caeruleo quadrifido, laciniis subrotundis integerrimis; stylo tereti; ovario non sulcato; capsula obovato-rotunda sæpe emarginata. Perennis. — In graminosis Alpium. Jul.-Aug. Antheræ pallide purpureæ. Stolones tenues.

*Veronica lilacina*, sp. nov.

Tota planta pilis articulatis glanduloso-villosa; foliis elliptico-oblongis obtusis irregulariter serratis, inferioribus majoribus subrosulatis, foliis caulinis oppositis 3-4 paribus remotis elliptico-oblongis, superioribus bracteiformibus, racemo terminali; calyce inequaliter 4-6 partito laciniis elliptico-oblongis vel linearibus intus glabris; corollæ limbo quadri-vel quinquefido, pallide roseo-violaceo, laciniis ovatis emarginatis vel crosis; stylo ad basin lateraliter compresso; ovario sulcato; capsula oblonga vel ovato-oblonga truncata emarginata. Perennis. — In graminosis dumosis siccioribus alpium, ineunte Julio. *Bel-Alp* et *Riederhorn*, dans le canton du Valais; Dauphiné?; *Cambredases*, etc., dans les Pyrénées. — Antheræ albæ. Stolones grandes, dense foliati. Color corollæ exsiccatae atropurpureus.

Le rhizome est couché, radicaux, assez épais, rameux, couvert d'anneaux relevés produits par les restes des feuilles flétries; les rameaux sont feuillés, se terminant en rosette lâche, souvent stérile; l'axe des rosettes fertiles devient arqué-ascendant, puis dressé, formant une tige cylindrique de 15 à 25 centimètres, plus épaisse dans sa partie supérieure, portant environ trois paires de feuilles qui sont beaucoup plus courtes que les entre-nœuds, et se terminant en grappe dressée courte et serrée. Des aisselles des feuilles radicales naissent des stolons (jets rampants) très-feuillés, qui atteignent une longueur de 3 à 7 centimètres. Avant que les capsules aient mûri, ces jets s'allongent pendant l'été et l'automne, et avant l'été suivant la plupart des feuilles ont péri, à l'exception de celles de la rosette terminale, de l'axe de laquelle s'élève la tige florale. Les entre-nœuds des feuilles du rhizome sont très-courts. Les feuilles sont sessiles, opposées, un peu connées, oblongues, obtuses, un peu rétrécies

en bas, la moitié ou les deux tiers supérieurs inégalement dentés en scie. Elles sont environ deux fois et demie plus longues que larges, ondulées et creusées en gouttière. Les feuilles inférieures de la tige florale sont presque semblables à celles du rhizome ; les feuilles moyennes sont plus petites, oblongues ou oblongues-lancéolées ; les feuilles supérieures sont encore plus petites, plus étroites, et bractéiformes. La grappe, d'abord courte, s'allonge pendant la floraison, et chaque fleur est pourvue d'une bractée elliptique-oblongue, spatulée, presque deux fois plus longue que le pédicelle de la fleur et toujours plus longue que celui du fruit. Les fleurs sont opposées ou imparfaitement verticillées, les pédicelles courts, courbés en dehors pendant la floraison, enfin dressés. Le calice est plus long que les pédicelles ; les divisions sont au nombre de quatre à sept, dont l'une est souvent rudimentaire, les autres sont elliptiques, elliptiques-linéaires ou linéaires, obtuses, glabres en dedans, dressées après la floraison. La corolle est environ deux fois plus longue que le calice, d'un lilas pâle, teintée de rouge, la gorge blanche ; les divisions de la corolle sont au nombre de quatre, souvent de cinq et même de six, la division supérieure est un peu rétrécie à son extrémité ; toutes les divisions sont plus ou moins échancrées ou denticulées. Les anthères sont ovales-cordiformes, d'un blanc éclatant, un peu plus courtes que le style. Le style est long, cylindrique, latéralement comprimé au-dessus de l'ovaire, et quand la corolle vient de tomber, il se montre plus long de moitié que le calice. Le stigmate est pourpre. L'ovaire est couvert de poils glanduleux, appliqués les uns sur les autres dans ses trois quarts supérieurs ; il est parcouru sur chaque côté par un sillon étroit perpendiculaire. La capsule est ovale ou ovale-elliptique, tronquée, le plus souvent émarginée, plus longue que large du tiers de sa longueur, et presque deux fois plus longue que le calice ; elle est renflée, mais un peu comprimée latéralement et en dessus, marquée d'un sillon profond sur chaque face, et couverte de poils glanduleux qui diminuent en longueur de haut en bas. Les graines sont nombreuses, suborbiculaires, fauves, ou concaves-convexes, très-minces, d'un jaune terne très-pâle. La plante est vivace.

Toute la plante est couverte de poils courts, articulés et glanduleux. Elle fleurit depuis le commencement jusqu'au milieu de juillet.

Les stolons sont robustes, et ils portent des feuilles grandes et nombreuses avant que le fruit soit mûr. La préfoliation des feuilles est visiblement demi-équitante. L'axe de la rosette du stolon et même les feuilles sont dirigés horizontalement. Les terminaisons des segments du calice et des dents des feuilles sont distinctement jaunes et calleuses (ces callosités, bien qu'elles existent dans le *V. bellidioides*, n'y sont pas si prononcées). La couleur des feuilles est d'un vert jaune un peu pâle. La plante se trouve assez abondamment sur le Bel-Alp, dans le canton du Valais. Elle habite les coteaux qui sont secs, boisés et exposés au soleil,

à une altitude de 1920 à 2300 mètres, où elle se trouve associée à *Arctostaphylos alpina*, *Vaccinium Myrtilus* et *Uva-ursi*, *Luzula lutea*, etc. Je l'ai trouvée aussi au sommet du Riederhorn, qui s'élève à environ 2410 mètres, vis-à-vis du Bel-Alp, mais à l'est du glacier d'Aletsch.

Il me reste maintenant à indiquer, au moyen d'une comparaison plus étendue, en quoi *V. bellidioides* diffère de *V. lilacina*.

*V. bellidioides* est ordinairement plus petit, avec la tige plus grêle, les feuilles plus petites, les capsules plus grandes et d'une forme différente. Les feuilles sont moins dentées; celles de la tige sont plus courtes, obovales-cunéiformes, le plus souvent tronquées, entières ou faiblement crénelées-dentées; les poils des feuilles ne sont pas tous glanduleux, car il existe toujours des poils sans glandes, et il arrive souvent que les poils sont tous sans glandes. Les divisions du calice sont plus larges, subégales, au nombre de quatre, et il existe des poils glanduleux sur la partie supérieure et intérieure des divisions. Les divisions de la corolle sont plus larges, suborbiculaires; la couleur de la fleur est bleu foncé. Les étamines sont d'un pourpre pâle. Le style est plus court que les étamines, et ordinairement il ne dépasse pas les divisions du calice au moment où la corolle vient de tomber. La grappe est plus lâche; les fleurs sont pour la plupart solitaires et opposées, la première paire souvent écartée des fleurs supérieures; les bractées sont souvent plus courtes que les pédicelles. Le calice est courbé en dehors sur le fruit. L'ovaire n'est pas sillonné. La capsule est obovale-orbiculaire, plus ou moins rétrécie du bas; les poils sur les capsules sont plus longs et plus égaux. Les graines sont plus grandes. Les jeunes stolons sont plus petits, avec les feuilles plus petites, moins nombreuses, plus en rosette et plus dressées. Dans la préfoliation, les bords d'une feuille sont simplement appliqués aux bords de la feuille opposée. Sur quelques centaines de plantes que j'ai examinées, je n'ai trouvé que deux ou trois exemplaires qui n'avaient aucune apparence de demi-équitation. En tout cas, on devrait examiner les feuilles dans leur première jeunesse. Bien qu'on trouve cette plante dans la zone des Buissons, elle embrasse une aire bien plus grande, et s'élève même jusqu'à 2720 mètres.

Je n'ai pu trouver, ni dans les Flores générales, ni dans les Flores locales, aucune description qui donne à croire que les botanistes aient reconnu deux formes de *Veronica bellidioides* L.

Il n'existe qu'un exemplaire de *Veronica bellidioides* dans l'herbier de Linné. Sous l'exemplaire se trouve, de l'écriture même de Linné, le mot « Allione », et au bas de la feuille, « *bellidioides* 11 » de la même écriture. La plante est un vrai « *bellidioides* ».

Le texte de Linné dans le *Codex botanicus Linnæanus* de Richter (p. 27), me semble favoriser l'opinion qu'il ne connaissait pas la plante que je nomme *Veronica lilacina*. Les mots « *foliis... crenatis* » et ceux de Haller, « *foliis ovatis subsuperis* », qui sont cités par Linné, donnent à

croire que c'était la plante la plus répandue et que je décris comme *Veronica bellidioides*, que Linné avait en vue ; de plus, dans la description originale de Haller, se trouvent les mots : « *Flores... colore cœruleo... fructus... maximus* », mots qui se rapportent à *Veronica bellidioides*, et non pas à *Veronica lilacina*. Gaudin, dans la *Flore Helv.*, t. I, p. 31, dit : « *In montibus valesiacis* », mais sa description est celle du *V. bellidioides* et non pas du *V. lilacina* ; le *V. bellidioides* se trouve en abondance dans le canton du Valais. Villars, dans son *Hist. des pl. de Dauph.* (t. II, p. 11), dit de *V. bellidioides* qu'elle se termine par un épi de fleurs rougeâtres, rapprochées, obscures, assez petites, auxquelles succèdent autant de capsules velues plus allongées dans cette espèce. Dans cette description, les mots fleurs rougeâtres et capsules allongées s'appliquent avec beaucoup plus d'exactitude au *V. lilacina* qu'au *V. bellidioides*. Serait-il possible que le *V. bellidioides* L. fût remplacé dans le Dauphiné par le *V. lilacina*, et que Villars n'eût connu que cette forme ?

J'ai consulté l'herbier de Kew, et, parmi les nombreux exemplaires qui portent le nom de *V. bellidioides* dans cet herbier, je trouve plusieurs exemplaires de *V. lilacina*. Je trouve deux exemplaires dans l'herbier Bentham, l'un avec une étiquette de l'écriture de M. Bentham, ainsi conçu : « *Veronica bellidioides*, Cambredases, 30. 6. 26 (1105) », et le second, d'une autre écriture, ainsi conçu : « *V. bellidioides*, Cambredases, Arn. et Benth. (1105) ». Ce dernier exemplaire était autrefois dans l'herbier de sir J. Hooker ; il est probable que ces exemplaires viennent tous les deux de la même station et de la même source, et que le second fut donné à sir J. Hooker par M. Arnott, qui a accompagné M. Bentham dans son voyage dans les Pyrénées en 1825. Dans le *Cat. des pl. indig. des Pyr.*, etc., publié par M. Bentham, il n'existe que le nom de *V. bellidioides*, sans station désignée pour la plante. Enfin, dans l'herbier même de Bentham, il y a encore quatre exemplaires du *V. lilacina*, dont trois sont du *Pic du Midi*, 15-7-59, et un du *port de Paillières*, 20-7-25 (1376).

Dans l'herbier de J. Gay à Kew se trouvent en manuscrit, de sa propre écriture, des indications très-intéressantes sur le *V. bellidioides*, mais il n'y a rien qui montre que M. J. Gay connût le *Veronica lilacina*. Tous les exemplaires de son herbier sont du vrai *Veronica bellidioides*.

M. J. Gay écrit : « Le *Veronica bellidioides* est très-répandu dans toute la chaîne des Alpes, et sur les deux versants, depuis Nice jusqu'à la Styrie.

» Ainsi que dans les Pyrénées, au sommet de Comalade, près Prats de Mollo (Xatart!), entre le port d'Oo et Esquierry!, au pic du Midi de Bigorre (Des Moul.), au cirque de Gavarnie (Des Moul.), sans compter plusieurs autres localités indiquées par Lapeyrouse.

» Se retrouve très-loin de la chaîne des Alpes et des Pyrénées : 1° sur le Schneekopf, montagne du Riesengebirge, qui s'élève à 4500 pieds et plus au-dessus du niveau de la mer (d'après toutes les flores de Silésie et

de Bohême); 2° dans les pics de la Macédoine et de la Thrace (Griseb., *Spicil.*, 75, 70, 27); 3° dans les montagnes du Banat (Roch. *Pl. Banat. rar.*, p. 67);

» Manque dans tout le reste du monde, notamment en Espagne, dans l'Apennin, en Sicile, en Sardaigne et en Corse, en Grèce, en Dalmatie, dans la Carniole, dans les Carpathes, au mont Baldo, dans les montagnes de la Forêt-Noire, dans les Vosges, dans le Jura, dans les montagnes du plateau central de la France, en Corse, en Laponie, dans le Caucase et dans tout l'empire russe, tant européen qu'asiatique.....

» La grappe terminale et la nature des poils des feuilles (composés de trois ou quatre cellules, non de cinq, six ou sept) distinguent le *V. bellidioides* du *V. aphylla*, avec lequel Vaillant l'a confondu dans son herbier. 3 septembre 1848. »

Il en existe aussi dans l'herbier de Kew deux exemplaires étiquetés, « *Veronica bellidifolia* L., Juin, au-dessus de Bagnères, Pyrénées »; tous deux appartiennent au *V. lilacina*. Il y a aussi un exemplaire de *V. lilacina* parmi plusieurs de *V. bellidioides* collés sur une feuille de papier qui vient de l'herbier de Sir Jos. Banks à Kew.

M. le professeur C. C. Babington a eu l'obligeance de chercher dans l'herbier de Cambridge, où il a trouvé deux exemplaires qui sont probablement le *V. lilacina*, l'un dans les plantes pyrénéennes de Spruce, « *Esquerry*, 3 sept. 1848 »; l'autre, un exemplaire très-pauvre, dans l'herbier de Léman, provenant du « Galibier, Dauphiné, Aug. 40, S. Haden ».

La planche de Reichenbach, dans ses *Icon. Fl. germ. et helv.* tab. MDCCXVI. IV et V, représente sans doute le *V. bellidioides* L. La tab. 2A du *Flora silesiaca* de A. J. Krocke, *Vratislaviæ*, 1787, représente aussi le *V. bellidioides* L. Quant aux planches de Haller et de Sturm, je n'en puis parler avec certitude; il est possible que les artistes aient eu sous les yeux les deux espèces.

Je communiquerai avec grand plaisir des exemplaires de *V. lilacina* aux botanistes qui désireront les posséder, s'ils veulent bien m'écrire à mon adresse: F. Townsend Esq., Honington Hall, Shipston on Stour, Angleterre.

#### Explication des figures de la planche I de ce volume.

FIG. 1. *Veronica lilacina* Nob. — Plante de grandeur naturelle.

FIG. 2. La même, en fruits.

FIG. 3. *Veronica bellidioides* L. — En fruits.

FIG. 4 et 5. Calice.

FIG. 6. Corolle.

FIG. 7. Capsules du *V. lilacina*.

FIG. 8. Calice.

FIG. 9. Corolle.

FIG. 10. Capsules du *V. bellidioides*.

FIG. 11 et 12. Rejets rampants du même.

FIG. 13. Rejet rampant du *V. lilacina*.

FIG. 14 et 15. Bourgeons des rejets rampants du *V. bellidioides*, grossis 20 fois.

FIG. 16 et 17. Bourgeons des rejets du *V. lilacina*, grossis 20 fois.

M. Petit donne lecture du travail suivant :

CATALOGUE DES DIATOMÉES MARINES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC ET DU LITTORAL DES CÔTES-DU-NORD, par M. LEUDUGER-FORTMOREL.

Dans la séance du 12 janvier 1877, mon ami M. Paul Petit, en présentant la liste des Diatomées observées par lui dans les environs de Paris, a fait une promesse que je ne veux pas laisser protester. Je viens donc soumettre à la Société un modeste travail : c'est le Catalogue des Diatomées marines que j'ai recueillies sur le littoral du département des Côtes-du-Nord et dans les îles ou sur les rochers de la baie de Saint-Brieuc.

Cette étude a nécessité plusieurs années d'observations, et cependant je n'ai pas la prétention d'apporter une liste complète, la réalisation d'un semblable projet est impossible ; d'un autre côté, j'ai abandonné pour un travail ultérieur les espèces, les variétés douteuses et celles qui m'ont présenté un caractère indéterminé.

J'ai l'espoir que l'observation si intéressante de ces organismes inférieurs va susciter dans notre compagnie de nouveaux et ardents chercheurs ; le champ est ouvert aux plus curieuses découvertes. Pour grouper tous les efforts individuels qui doivent concourir vers un but commun, il est nécessaire, indispensable, d'obéir aux mêmes lois. Jusqu'à ce jour les divers systèmes de classification proposés sont tellement artificiels, qu'en fin de compte nous voyons les observateurs adopter la forme alphabétique ; rien n'est moins scientifique.

Je n'hésite pas à faire concorder mon travail avec le remarquable essai de classification qui a été proposé par M. Paul Petit. Il est basé sur des observations patientes, les déductions sont parfaitement logiques, et si, de l'aveu même de son savant auteur, il contient des lacunes, c'est à chacun de nous qu'il appartient d'en faire une œuvre plus parfaite par le travail et l'observation des phénomènes anatomiques et physiologiques qui se passent au sein de la cellule.

Les récoltes qui ont amené la détermination des Diatomées dont la liste est ci-jointe ont été faites sur différents points du littoral des Côtes-du-Nord et de la baie de Saint-Brieuc : N. O. Sept-Îles. — N. Ile de Bréhat, rochers de Saint-Quay. — N. E. Rocher de Verdelet, huîtres de Tréguier, dont j'ai distrait les espèces d'eau douce, et enfin bassin à flot de Saint-Brieuc.

Ce bassin, construit depuis plus de vingt ans, n'a pas encore de portes ;